

## SAINT-GENIS-L'ARGENTIÈRE

# CME : réflexion sur l'animation du marché

Le maire Alexis Badoil a donné lecture, en conseil municipal, le 4 juin, d'une lettre de Jérôme et Marilynne, tenanciers de Luni'k. Après de nombreux mois de fermeture, le dépôt de pain, bar, restaurant a rouvert ses portes le 9 juin. Les clients y sont accueillis le vendredi de 18 h 30 à 22 h 45, les samedis et dimanches de 7 heures à 22 h 45 (activité de restauration à partir du samedi midi).

**École.** La fête de fin d'année est programmée au vendredi 2 juillet. Les familles bénéficieront d'un spectacle sous le préau de l'école et d'un repas sous la halle dès 18 h 15.

La municipalité recherche une nouvelle Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pour septembre suite au départ de Monique Mosnier. Les candidats sont invités à déposer lettre de



**MARCHÉ.** Remis au goût du jour en 2020, le marché du vendredi fonctionne bien.

motivation et CV avant le 30 juin en mairie pour ce contrat de 28 heures hebdomadaires.

**Transition-Écologie.** Les 60 ans et plus sont invités à découvrir le vélo à assistance électrique (VAE) vendredi 18 juin. Renseignements auprès de Jean-Charles Jullin et Joseph Volay.

**Conseil municipal d'en-**

**fants.** Une réflexion est engagée pour animer le marché du vendredi, qui par ailleurs fonctionne bien. Une dégustation de produits et une vente de crêpes sont dans les cartons.

**Visite du député.** Le député Thomas Gassilloud sera de passage dans la commune jeudi 1<sup>er</sup> juillet. Une rencontre avec les ha-

bitants est prévue de 15 à 16 heures, sur rendez-vous auprès de Sylvie Thouvenon au 06.45.43.62.61.

**Association sportive Saint-Genoise.** L'association met en place une activité randonnée avec repas tiré du sac. La première édition est programmée au samedi 26 juin. Contact : Bernard Deblois au 06.62.36.92.52.

**Consultation juridique.** Maud Pélisson est présente tous les premiers lundis du mois en mairie, pour des conseils et orientations en cas de litiges (familiaux, commerciaux, contractuels...).

**Nettoyage de la commune.** Il aura lieu le 28 septembre, organisé par la municipalité avec le concours du club de Taekwondo. ■

➔ **Sur vos agendas.** Le prochain conseil municipal aura lieu vendredi 9 juillet, à 20 heures. Visite des locaux communaux, suivie de la réunion à 20 h 30.